

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

S. Sieur Schmitt Marin
 profession d'adjudant
 natif de Kœhrwiller dép^t d'Alsace-Lorraine
 demeurant à Aurillac
 allant à Kœhrwiller dép^t d'Alsace-Lorraine
 âgé de 38 ans taille d'un mètre 67 centes
 cheveux noirs front rond
 sourcils id yeux châtain
 nez petit bouche moyenne
 barbe chât. menton rond
 visage oval teint coloré

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Une demande

Fait à Aurillac le six septembre mil huit cent quatre vingt-treize

Signature des témoins

Signature du porteur

Schmitt

N° 4 du Registre

Septembre 1893.

Schmitt, du
Infanterie, à
régiment du Cantal,
Aurillac

par le Préfet.

vous prie de
livrer un passeport
cinq jours, pour
Kœhrwiller (Alsace-Lorraine).

Schmitt

Il ne connaît
délivrance de

Septembre 1893.

Le Maire

[Signature]

Aurillac le 5 Septembre 1893.



L'Adjudant Schmitt, du
139^e Régiment d'Infanterie, à
Monsieur le Préfet du Cantal,
à Aurillac

Monsieur le Préfet.

J'ai l'honneur, de vous prier de
vouloir bien me délivrer un passeport
d'une durée de cinq jours, pour
en jouir à Rohrviller (Alsace-Lorraine).

Schmitt

Le Maire de la ville d'Aurillac ne connaît
aucun motif qui s'oppose à la délivrance de ce
passeport sollicité.

Aurillac le 5 Septembre 1893.

Le Maire

